Donnons-nous du temps : appel à décaler de deux mois les échéances de la recherche

Appel de l'Assemblée générale des étudiant·es et des personnels de l'Université Toulouse – Jean Jaurès à l'ensemble de la communauté universitaire et scientifique.

Nous appelons toutes les structures de la recherche à reporter de deux mois les échéances et dates limites qui relèvent de leur décision et qui tombent entre le 3 novembre 2026 et le 15 janvier 2027.

Réunie le lundi 2 novembre 2026, l'Assemblée générale de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, qui rassemble enseignant·es-chercheur·ses, chercheur·ses, doctorant·es, personnels administratifs et techniques et étudiant·es, a adopté l'appel suivant.

Depuis le mois de septembre, lycéen·nes et étudiant·es se mobilisent pour leurs conditions d'études, rejoint·es par les personnels de l'éducation et de la recherche lors des journées de grève du mois d'octobre. Le jeudi 5 novembre, cinq organisations syndicales appellent à une journée de grève interprofessionnelle, et l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche a déposé des préavis couvrant les semaines suivantes. Nul ne sait aujourd'hui combien de temps durera ce mouvement : c'est bien ce qui rend la question du temps décisive.

Afin de permettre aux enseignant·es-chercheur·ses de soutenir pleinement les revendications essentielles du mouvement lycéen et étudiant, nous appelons à ralentir collectivement l'activité scientifique.

Car personne ne doit payer seul le prix de cet engagement. Dans le système du « *publish or perish* » fondé sur la compétition, celui/celle qui s'arrête prend du retard sur celui/celle qui continue. **Par conséquent, seul un report collectif permet de s'engager sans être pénalisé.**

C'est pourquoi **nous demandons que le report de deux mois soit la règle, et le maintien de l'échéance l'exception**, motivée. Il ne s'agit pas de déplacer les manifestations scientifiques elles-mêmes, mais de desserrer les délais en amont. Concrètement :

- dans les **laboratoires et les équipes**, décaler les dates de rendu des rapports, bilans et appels internes ;
- dans les **revues**, allonger les délais de soumission, de révision et d'expertise ;
- dans les **colloques, journées d'études, séminaires,** repousser les dates limites des appels à propositions, sans toucher aux dates des événements ;
- dans les **sociétés savantes**, repousser les dates limites des appels à ateliers et propositions, et relayer à leurs membres le présent appel.

Chacune et chacun d'entre nous peut aussi, à son échelle, demander un délai, en accorder un, différer une expertise. Ces petits renoncements sont deux fois politiques : parce qu'ils donnent de l'espace à la mobilisation, et parce qu'ils produisent par ailleurs un ralentissement en rupture avec la culture du résultat liée à la managérialisation de la recherche.

Nous invitons toutes les structures (équipe, laboratoire, école, organisme, société, association) qui répondront à cet appel à le faire savoir publiquement par leurs propres canaux de diffusion.

Nous invitons enfin chaque enseignant·es-chercheur·ses à transmettre cet appel à toutes les structures de recherche auxquelles il ou elle est rattaché·e.

L'Assemblée générale des étudiant·es et des personnels de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, 2 novembre 2026